Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 8 MAI 1916 — NUMÉRO 251

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.
NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited
HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR
Phone Main 3487
Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

L'Abeille est en vente au kiosque du journaux du "Times Square Building", à New-York.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Margaret McLean, veuve de William Dwyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,586 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Margaret Dwyer, épouse de John Lund, dûment autorisée, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

J. B. ROSSER, Jr., Avocat.

av 29—mai 3 8

Succession de William E. Voelkel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,574 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George A. Voelkel, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

CONRAD G. COLLINS, Avocat.

mai 2 6 11

AVIS AUX CREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la American Fish Company, Incorporated, in liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,470 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Marcel Roy et Edgar J. Toledano, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

DELVAILLE H. THEARD, Avocat.

av 28—mai 3 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Robert P. Hyams Coal Co. vs. Louisiana Pulp and Paper Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 176,225 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Philip H. Campbell, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

JAMES E. ZUNTS et BURT W. HENRY, Avocats. av 29—mai 3 8

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John R. McMahon vs. Henry Lehman.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 73,191 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à l'entrée principale rue Royale, du nouveau Palais de Justice, Conti et Royale, le MARDI 23 mai 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, portant les numéros municipaux 738-740 avenue Sud Hagan, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 677, borné par l'avenue Hagan, les rues Gravier et Rendon, et l'avenue Tulane, désigné comme lot No. 1 sur un croquis annexé à un inventaire fait par A. G. Lapice, notaire de cette ville, daté du 7 janvier 1905, et aussi d'après un croquis et certificat d'arpentage, fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de la ville, daté du 25 août 1898, et selon ces dits croquis le lot mesure trente pieds onze pouces de face à l'avenue Hagan, la même largeur à l'arrière, et une profondeur de cent cinquante-six pieds, six pouces et cinq lignes, à partir d'une distance de cent vingt pieds du coin de l'avenue Hagan et de la rue Gravier.

Acquis de la "Mutual Building and Loan Association" le 17 avril 1914. Enregistré dans le livre No. 268 de l'annotateur des aliénations, page 283.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. P. McGILL,

Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

F. R. FRELAND,

Avocat pour le demandeur.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Deuxième District

Portant le Numéro Municipal 724 rue Dumaine, entre les rues Royale et Bourbon

Saiem Baiross vs. Nahoum Saik.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,165 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 53, borné par les rues Dumaine, Bourbon, Ste-Anne et Royale; lequel dit lot de terre commence à une distance de cent soixante pieds huit pouces du coin des rues Dumaine et Royale, et à une distance de cent vingt-neuf pieds, quatre pouces et quatre lignes du coin des rues Dumaine et Bourbon, et mesure trente-deux pieds quatre pouces de face à la rue Dumaine par une profondeur de cent soixante-et-un pieds, huit pouces et trois lignes sur la ligne latérale vers la rue Royale, et une profondeur de cent soixante-et-un pieds, huit pouces et six lignes sur la ligne latérale vers la rue Bourbon; et une largeur en arrière de trente-deux pieds; le tout en mesure américaine et selon un plan et certificat d'arpentage fait le 27 décembre 1905 par Edgar Pillié, voyer.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

JAMES J. McLOUGHLIN,

Avocat pour le demandeur.

mai 5 12 19 26—juin 2 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Deuxième District

Portant les Numéros Municipaux 1818 et 1820 rue St-Philippe, entre les rues Derbigny et Roman

Paul Chrétien vs. Robert Reggio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,192 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 8 juin 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y attenant en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro un de l'Ilet No. 236 (anciennement K), borné par les rues St-Philippe, Derbigny, Roman et Dumaine; lequel dit lot mesure trente-et-un pieds, neuf pouces et six lignes de face à la rue St-Philippe, par une profondeur de cent vingt-quatre pieds, huit pouces et trois lignes, selon un plan annexé à un acte passé devant T. Seghers, ancien notaire en cette ville, le 10 mars 1837.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

ANTHONY J. ROSSI,

Avocat pour le demandeur.

mai 5 12 19 26—juin 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, portant le numéro municipal 3619 rue Constance, entre les rues Antonine, ou Antoine, et Foucher.

Sixth District Building and Loan Association vs. Charles Mischler, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,131 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1er juin 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Constance (anciennement Live Oak), Magazine, Antonine ou Antoine et Foucher, et désigné par le numéro cinq, selon un croquis fait par L. Reizenstein, voyer, annexé à un acte de dépôt, devant James Fahey, notaire, le 15 mars 1873; le dit lot mesure d'après le dit croquis, trente-et-un pieds trois pouces de face à la rue Constance, par une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

G. G. KRONENBERGER,

Avocat pour la demanderesse.

avril 28—mai 5 12 19 26 31—juin 1

AVIS A NOS ABONNES.

Toujours soucieux de servir nos lecteurs avec ponctualité nous serions très reconnaissants aux personnes qui ne recevraient pas leur journal régu-

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de sept lots de terre de valeur, dans le Troisième District, sur la rue Indépendance, au coin de la rue Robertson (dans l'ilet des rues Villeré et Pauline).

Excelsior Homestead Association vs. George Barousse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 115,980—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 508, bornés par les rues Indépendance, Villeré, Robertson et Pauline. Les dits lots sont désignés par les numéros cinq, six, sept, huit, neuf, dix et onze, et mesurent, chacun, trente-et-un pieds de face à la rue Indépendance, par une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds, entre lignes parallèles. Le lot No. onze forme le coin des rues Indépendance et Robertson; le tout selon le plan de N. Rilloux, daté du 3 mars 1836, et déposé à l'étude de A. Ducatel, ancien notaire, et désigné comme plan No. 1.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant, l'acheteur devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

CONRAD G. COLLINS,

Avocat pour la demanderesse.

avril 14 21 28—mai 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Quatrième District, formant le coin des rues Washington et Saratoga (dans l'Ilet Rempart et Sixième).

New Orleans Brewing Company vs. Madison Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,940 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1er juin 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 283, borné par les rues Washington, Saratoga, Rempart et Sixième, formant le coin des rues Washington et Saratoga, et mesurant soixante pieds de face à la rue Washington par quatre-vingt-neuf pieds de profondeur et de face sur la rue Saratoga entre lignes parallèles; la dite portion de terre étant composée des parties du front des lots originaux numéros neuf et dix; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages en faisant partie ou en quelque sorte y étant sujets.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

McCLOSKEY & BENEDICT,

Avocats pour la demanderesse.

av 29—mai 5 12 19 26 31—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Cinquième District, portant le numéro municipal 718 rue Lamarque (dans l'Ilet Belleville, De Armas et Elmira).

Interstate Trust and Banking Co. vs. Thomas Bryant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,196 — En vertu d'un writ de fiera facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 11 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, etc., y appartenant ou quelque sorte, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No. 210, qui est borné par les rues Lamarque, Belleville, De Armas et Elmira, désigné comme lot No. 11, selon un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté du 28 février 1901; le dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Lamarque et a une profondeur de cent vingt-huit pieds, dix pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acheteur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

HOWE, FENNER, SPENCER & COCKE,

Avocats pour la demanderesse.

avril 7 8 14 21 28—mai 5 10 11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Louisa Fruh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,726 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry N. Gastrock, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

A. W. COOPER, Avocat.

mai 4 8 13

Succession de John Schrenk, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,274 — Division D — Attendu que John Schrenk, Jr., a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John Schrenk, Sr., décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux lots de terre, de valeur, dans le Sixième District, sur la rue Annonciation, au coin de la rue Eléanore (dans l'Ilet Alonzo et Tchoupitoulas).

Excelsior Homestead Association vs. Joseph H. Ebling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,979 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 25 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Alonzo, Tchoupitoulas et Eléanore. Les dits lots sont désignés par les numéros 14 et 15 et se joignent et mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Annonciation, par une profondeur de cent deux pieds six pouces entre lignes parallèles. Le lot No. 14 fourche au lot No. 15 sur la ligne latérale la plus proche de la rue Alonzo. Le lot No. 15 forme le coin des rues Annonciation et Eléanore.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

CONRAD G. COLLINS,

Avocat pour la demanderesse.

avril 20 21 28—mai 5 12 18 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, et améliorée, dans le Sixième District, formant le coin des rues Rempart et Jena (dans l'Ilet Cadiz et Dryades).

Provident Building and Loan Association vs. Mme Ida Cole, épouse de William C. McKernan, et son époux, Wm. C. McKernan, aidant, autorisant et assistant sa dite épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,090 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1er juin 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Rempart, Cadiz, Dryades et Jena, désignés par les numéros treize et quatorze, et mesurant comme suit:

Le lot numéro treize forme le coin des rues Jena et Rempart, et mesure trente pieds, un pouce et quatre lignes de face à la rue Rempart, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; le tout selon un plan ou certificat d'arpentage fait par George de Armas, voyer, daté du 27 mai 1902, annexé à et faisant partie d'un acte de vente à Benjamin Larsa, passé pardevant Benjamin Ory, notaire, le 23 décembre 1902.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

HENRIQUES & DUCHAMP,

Avocat pour la demanderesse.

av 29—mai 5 12 19 26—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une fontaine de Soda, de valeur, et installations, etc.

Mme Ada Smith Keller, veuve de George Keller, vs. United Five and Ten Cents Store, Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,132 — En vertu d'un ordre de vente, daté du 28 avril 1916, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 10 mai 1916, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les Lieux No. 833 rue Canal:

Une fontaine de soda, et installations; un lot de verreries et de faïencerie, divers objets, etc., selon l'inventaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

MENEFEE & FORTIER, CARROLL & CARROLL,

Avocats pour la demanderesse.

avril 29 30—mai 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, dans le Sixième District, sur la rue Robert, portant les numéros municipaux 2220 et 2222, entre les rues Howard et Fréret (dans l'Ilet de la rue Soniat).

Prudential Savings and Homestead Society, in liquidation, vs. Mme Eliza C. Mitchell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,727 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Fréret, Soniat et Robert, désigné par le numéro vingt-et-un, et mesure vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Robert, par une profondeur de cent vingt-cinq pieds, entre lignes égales et parallèles, selon un plan annexé à un acte passé pardevant Robert J. Ker, notaire, et pour référence.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

HENRIQUES & DUCHAMP,

Avocat pour la demanderesse.

avril 14 21 28—mai 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Septième District, portant le numéro municipal 8124 rue Birch (dans l'Ilet Joliet, Cambronne et Jeannette). Le terrain mesure 60 par 150 pieds.

Whitney-Central Trust and Savings Bank vs. Wm. H. Schroeder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,509 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 11 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 197, borné par les rues Jefferson (maintenant Joliet), Cambronne, Jeannette et Sixième (maintenant Birch); laquelle dite parcelle ou portion de terre est désignée par la lettre C, et est composé des lots Nos. Onze et Douze, et mesure soixante pieds de face à la rue Birch et à une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles, comme il est démontré sur un croquis privé annexé à un acte de vente passé pardevant James Z. Spearing, notaire, le 30 juin 1904.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

FOSTER, MILLING, SAAL & MILLING,

Avocats pour la demanderesse.

avril 8 9 14 21 28—mai 5 10 11

Par LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dwyer Piano Co. vs. Manuel Perara.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 72,908 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepot, Nos 727-729 rue St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville le MERCREDI 10 mai 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir

Un piano et tabouret, une écharpe.

Saisis dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant. P. McGILL,

Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et des installations, etc., d'un bar et épicerie; licences de ville et d'Etat pour 1916; meubles de maison; un piano électrique; deux caisses enregistreuses; un coffre-fort en fer.

Mme Francis L. Martin vs. George Pecoraro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,366 — En vertu d'un ordre de vente daté du 5 mai 1916, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 10 mai 1916, à 11 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux No. 239 rue Nord Villeré:

Un lot d'épiceries assorties, vins, liqueurs, installations d'un bar, comptoir de bar, meubles de maison, divers objets, etc., selon l'inventaire; un piano électrique, deux caisses enregistreuses, un coffre-fort en fer, licences de bar complètes d'Etat et de ville pour 1916.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

TITCHE & ROGERS,

Avocats pour la demanderesse.

mai 6 8 10

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary Hemel, veuve d'Oscar Crosier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,400 — Division C — Attendu que Julius Crosier a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mary Hemel, veuve d'Oscar Crosier, décédée, intestate:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

HENRIQUES & DUCHAMP,

DART, KERNAN & DART, Avocats.

mai 6 10 15

Le Baron Von Romberg.

Berne. — On s'occupe dans les milieux officiels suisses de la situation du baron von Romberg, ministre de Roumanie à Berne, et de la difficulté comme un curable qu'il a prise dans [illegible] avec à la rose. Sur un des colonels suisses.

Le baron von Romberg, [illegible]usement distribué est un des diplomates qui, [illegible]lle qualités différ[illegible]pression du comte Hertling, début du siècle président bavarois, "échangent en distinqu'ils peuvent en petite monnaie les pièces de Bismark".

Il est l'exécuteur aveugle de la politique impériale pour laquelle il sacrifie et les usages et toutes les conventions. Après avoir fréquenté le gymnase français de Berlin, il suivit les cours de l'université de Bonn où il fut le camarade et l'ami du kaiser, alors simple prince Guillaume de Prusse, qui le tutoyait.

Von Romberg fut ensuite attaché à l'ambassade d'Allemagne à Paris où il rendit de grands services à son pays et où il s'occupa d'une façon active du perfectionnement de l'organisation de l'espionnage.

En 1905, il fut envoyé à Pétrograd, puis à Vienne et, enfin, nommé ministre de Prusse à Sofia. Il fut envoyé comme ministre à Berne en 1912.

En 1908, le baron von Romberg avait épousé une nièce d'une dame de la cour de l'impératrice Augusta-Victoria. Son influence auprès de Guillaume II est très grande. Les relations de von Romberg avec les autorités militaires suisses sont connues depuis longtemps.

LEUR BRAVOURE.

— C'était le 22 août... La 8e batterie du 3e régiment d'artillerie coloniale s'étant trop engagée dut se replier en hâte. Un soldat ayant eu son cheval blessé et ne voulant pas l'abandonner resta sur le champ de bataille. Sans souci des balles il délia son paquet de pansement individuel, soigna sa monture et alla la mettre à l'abri derrière le talus de la route. Cette besogne accomplie, il revint faire le coup de feu contre l'infanterie ennemie. Comme le colonel Nèple s'étonnait de voir un artilleur dans les lignes, celui-ci répondit: "Mon colonel, mon cheval est blessé et je ne veux point l'abandonner. L'ennemi étant trop près, je fais le coup de feu." Et jusqu'à épuisement de ses munitions, ce brave se battit; puis, le soir venu, en compagnie de sa monture, il rejoignis sa batterie.

L'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans sert des abonnements au prix de [illegible] par mois de son bureau.